

Yomoni Allocation, Yomoni Monde et Yomoni Monde PEA

Information par tous moyens aux actionnaires

Nous vous informons de la publication d'une nouvelle version du prospectus de la SICAV Yomoni funds en date du 02/06/2023. Les modifications apportées sont les suivantes :

- Evolution de la stratégie d'investissement de Yomoni Allocation et Yomoni Monde

Les deux compartiments font évoluer leur stratégie d'investissement, sans pour autant modifier leur profil de risque, dans le cadre de l'obtention du label ISR :

- l'intégration de critères extra-financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Notamment l'ajout d'une contrainte d'investissement de minimum 90% sur des supports d'investissement ayant obtenu le label ISR ou disposant d'un label européen reconnu comme équivalent par le propriétaire du Label ISR.
- la suppression de la possibilité d'avoir recours à des dérivés négociés de gré-à-gré.

- Changement de nom des compartiments Yomoni Allocation et Yomoni Monde

A la suite de l'obtention du label ISR par les deux compartiments, leur nom est modifié :

- *Yomoni Allocation* devient *Yomoni Allocation ISR*
- *Yomoni Monde* devient *Yomoni Monde ISR*

- Classification SFDR des compartiments Yomoni Allocation ISR et Yomoni Monde ISR

Pour prendre en compte l'évolution de la stratégie d'investissement, les deux compartiments Yomoni Allocation ISR et Yomoni Monde ISR sont désormais classés sous l'article 8 du règlement SFDR.

- Modification de l'adresse de la SICAV et de la société de gestion

La SICAV Yomoni Funds et la société de gestion Yomoni ont modifié leur adresse postale. La nouvelle adresse est la suivante :

231 rue Saint Honoré
75001 Paris

Lors de son entrée en vigueur, le prospectus mis à jour peut être consulté sur le site internet www.assetmanagement.yomoni.fr.

Paris le 01/06/2023.